

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de **POUILLY-les-NONAINS** s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie à 20 heures, sous la présidence de M. Eric **MARTIN**, Maire.

Etaient présents : M. Eric **MARTIN**, Maire, Mmes et MM. Céline **POMMIER**, Véronique **FILLION**, Régis **LAURENT**, Adjoint, Mmes et MM. Annette **CARTIER DUBOST**, Christiane **ROSSILLE**, Yves **GAULIER**, Catherine **MOUILLER**, Pierrick **MURCIER**, Laetitia **DUFOUR**, Anthony **FAYET**, Pierre Alexandre **GIRARD**, Pierre **CREPIN**, Lysiane **CHATELUS**, Martine **MERIGOT**

Absent excusé : Philippe **NEMOZ**, pouvoir à Céline **POMMIER**,

Absents : Samyha **LOUBIBET**, Sandrine **DELFIU**, Christophe **CHAIZE**;

Date de la convocation : mercredi 3 décembre 2025

Secrétaire de séance : Catherine **MOUILLER**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201766-20251209-D202559-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2025

N°2025-59 OBJET : SALLES MUNICIPALES – TARIFS applicables au 1er janvier 2026

Une proposition de grille tarifaire pour l'année 2026 est présentée aux membres du conseil municipal. Il est demandé à l'assemblée de fixer les tarifs suivants pour la location des salles municipales à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Salle des Fêtes :

Première utilisation

- habitant de Pouilly – un jour 410.00 €

- habitant de Pouilly – deux jours 530.00 €

Deuxième utilisation

- habitant de Pouilly – un jour 650.00 €

- habitant de Pouilly – deux jours 810.00 €

- extérieur Pouilly – un jour 650.00 €

- extérieur Pouilly – deux jours 810.00 €

- forfait location tables rondes 180.00 €

- forfait location vidéoprojecteur 80.00 €

- associations locales 180.00 €

- associations extérieures à la commune 530.00 €

Caution salles pour particuliers 600.00 €

Caution salle et micro pour associations 1 000.00 €

Salle Paul Laurencery 145.00 €

Location la veille pour préparation 80.00 €

Caution 400.00 €

Salle de St Martin de Boisy 85.00 €

Caution 100.00 €

Le Conseil municipal **ADOPTE** ces tarifs à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Affiché et publié le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 10 décembre 2025

Eric **MARTIN** Maire,

Catherine **MOUILLER**, secrétaire de séance,

